Communistes pour une autre orientation du Parti Communiste Français !

-- Déclarations, Tracts... --

Déclarations, Tracts...



Petite Enfance : des besoins urgents !

Poyr répondre à l’urgence en matiére des crèches ou halte garderie collectibve par un service public à la petire enfance !

BARLO Christian

lundi 1er mai 2006

Cet article relate les besoins de créches et de halte garderie collective ! En réponse la scetion PCF de la seyne sur mer propose la mise en place d un service public à l enfance sur tout le territoire national francais !

Petite Enfance : Des besoins urgents !

° Dans notre pays et depuis des années, le déficit criant de l accueil de la petite enfance et son coût très élevé pèsent sur les familles. Cette situation qui perdure , pénalise avant tout les ménages les plus modestes creusant ainsi de nouvelles inégalités sociales .si nous vouons lutter contre ces inégalités et favoriser ainsi la justice ce sociale , l accueil de la petite enfance mérite d être considérablement développée . A l initiative de la « fondation CPOPERNIC « , issue d un groupe de travail appuyé par des groupes thématiques , réunissant des militant associatifs , responsables PCF , syndicalistes CGT et LCR , alternative Citoyenne, universitaires , chercheurs et hauts fonctionnaires , tous ces groupes ont donné lieu à l existence d une documentation importante qui nous interpelle dans le domaine de la petite enfance . Ces domaines sont l importances du savoir, de la réflexion des moyens avec les services publics et l urgence de la création d un service public de la petite enfance.

°Aujourd hui , 60 % des enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi sont gardés principalement par l un des parents , la mère en général contraint d interrompre partiellement ou totalement son activité professionnelle .Sur 2 ,2 millions d enfants de moins de trois ans seuls 250 000 bénéficient d une place en crèches ou halte garderies : soit 1 enfant sur 10 au prix de 260 euros par mois te par enfant .La proportion du budget consacré aux crèches est passée de 16 % à 8 % alors que celle de prestations versées (A P E) aux familles pour garde individuelle est passée de 78 % à 84 % .une mesure coûteuse qui vise à cantonner la femme à la maison touchant plus particulièrement le s femmes pauvres . Un état amplifié par le s règles d attribution des places en crèche qui sont le plus souvent réservées aux familles dont le s deux parents travaillent .seuls 3% des enfants de s familles bénéficieras d un minimum social sont gardés en crèches pour 8 enfants sur 10 de ce s familles qui sont gardés par un de leurs parents .

° Face à cette situation , la priorité doit être donnée au développement des modes d accueil collectifs publics .L accueil collectif public de enfants , c est aussi d assurer un revenu décent , une formation de qualité et un emploi stable aux femmes . La notion de service public permettrait la garantie d une desserte égale sur tout le territoire .la création d un nouveau service public pour la petite enfance s impose .la crèche collective présente aussi pour le développement de l enfant de nombreux avantages :un taux d encadrement élevé , 1 personne pour 8 enfants , 1 pour 5 pour les bébés , un personnel qualifié , une fonction sociale et éducative . Cela est d autant plus nécessaire qu aujourd hui la demande va dans ce sens de la part des usagers et que cette demande est de plus en plus forte.

° Aller dans ce sens requiert une farouche volonté politique , mais cela n est pas surréaliste .Il faut que s impose ce droit absolue pour l enfant ainsi que la fixation dans un premier temps d un million de places en crèche supplémentaires .Cela correspond à la création d environ 150 000 nouveaux emplois. Pendant ce temps, aucune solution de garde collective actuellement existante ne doit être abandonnée ! Pouvoir bénéficier de l aide publique, c est un droit élémentaire. Prévoir dans tout nouveau Projet immobilier devrait être accompagné de la création d une ou plusieurs crèches en

parallèle.

° L argent existe :23 milliards d euros d aides publiques ont été versées aux entreprises en 2005 , 85 milliards de profits réalisés soit 113 milliards en 2005 qui représentent en fait du salaire différé et du moins pour les charges sociales .Alors , pourquoi ne pas taxer les entreprises pour la construction de crèches publiques ou collectives : une contribution patronale sur le modèle du 1% patronal est-elle irréaliste ... Parce que nous jugeons ces crèches collectivement légitimes et nécessaires, les communistes ont bien l intention de prendre ces objectifs à bras le corps .Le développement des crèches dans les communes et villes dans tout le territoire farcais est une nécessité sociale . La question se pose aussi de la gratuité pour le s familles aux plus bas revenus. Un objectif prioritaire , pour plus de justice sociale et de lutte contre le inégalités , une offensive envergure pour le développement des service publics

°C est aussi un combat pour les femmes dans l égalité à l accès à un travail et à leur libre arbitre. Entre vie privée et vie professionnelle.

Les communistes sont disponibles pour ces grandes ambitions d égalité, de justice sociale et d émancipation citoyenne !

La section PCF de la Seyne sur mer, le jeudi 20 avril 06